

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE ARMES REGLEMENTAIRES

200 Mètres les 26 et 27 mai 2018

S.T.de L'ISOLE – Kermaria – 56560 GUISCRIF

N 48°2'53" (48.04832) W 003°40'22" (3.67297)

Les épreuves se dérouleront selon le règlement défini dans la Gestion Sportive. La licence de la saison 2017/2018 avec le visa médical est obligatoire. Pour les nouveaux licenciés, la licence provisoire devra être accompagnée d'un certificat médical. Les tireurs ne répondant pas à ces critères apparaîtront au palmarès avec la mention HC.

DATES EPREUVE	HORAIRES DES SERIES							
	200 M Matin		200 M Après midi					
N SERIES	N°SERIE	7 postes	N°SERIE	7 postes				
Samedi 26 mai	1	09h00	5	14h00				
	2	09h45	6	14h45				
	3	10h30	7	15h30				
	4	11h15	8	16h15				
				9	17h00			
			10	17h45				
Dimanche 27 mai	11	09h00	15	14h00				
	12	09h45	16	14h45				
	13	10h30	17	15h30				
	14	11h15	18	16h15				
<i>La remise des médailles aura lieu le dimanche 27 mai à 17H15.</i>								

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "200, 50 et 25 mètres" l'accès au championnat de Bretagne impose la participation à un championnat départemental obligatoire dans les épreuves tirées.

Prix des engagements : 7,5 € par tir, chèque à l'ordre de : STAND DE TIR DE L'ISOLE

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées dès le lendemain à Alain Garlatti (cachet de la poste faisant foi).

Buvette sur place. Un restaurant (la rose des vents) est disponible à Guiscriff ou d'autres à Scaer.

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : gestionsportive.bretagne@orange.fr

LIGUE REGIONALE DE TIR DE BRETAGNE

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE ARMES REGLEMENTAIRES

25 et 50 Mètres les 26 et 27 mai 2018

S.T.de L'ISOLE – Kermaria – 56560 GUISCRIF

N 48°2'53" (48.04832) W 003°40'22" (3.67297)

Les épreuves se dérouleront selon le règlement définit dans la Gestion Sportive. La licence de la saison 2017/2018 avec le visa médical est obligatoire. Pour les nouveaux licenciés, la licence provisoire devra être accompagnée d'un certificat médical. Les tireurs ne répondant pas à ces critères apparaîtront au palmarès avec la mention HC.

DATES EPREUVE	HORAIRES DES SERIES							
	50 M		25 M		25 M V.M.			
N SERIES	N°SERIE	6 postes	N° SERIE	6 postes	N° SERIE	7 postes		
Samedi 26 mai			21	09h00				
		52	09h45			31	10h00	
		53	10h30	22	10h30			
		54	11h15			32	11h30	
		55	14h00			33	14h00	
		56	14h45	24	14h30			
		57	15h30			34	15h30	
		58	16h15	25	16h00			
		59	17h00			35	17h00	
			26	16h30				
					36	17h15		
Dimanche 27 mai			61	09h00				
			62	09h45	27	09h00		
			63	10h30			41	10h00
			64	11h15	28	10h30		
			65	14h00			42	11h30
			66	14h45				
			67	15h30			43	14h00
					30	14h30		
							44	15h30
				45	16h00			

La remise des médailles aura lieu le dimanche 27 mai à 17H15.

OBSERVATIONS :

Pour toutes les épreuves "200, 50 et 25 mètres" l'accès au championnat de Bretagne impose la participation à un championnat départemental obligatoire dans les épreuves tirées.

Prix des engagements : 7,5 € par tir, chèque à l'ordre de : STAND DE TIR DE L'ISOLE

Les inscriptions au championnat de Bretagne seront prises par le responsable Gestion Sportive départemental lors du championnat auquel le tireur a participé. Les fiches d'inscriptions seront expédiées dès le lendemain à Alain Garlatti (cachet de la poste faisant foi).

Buvette sur place. Un restaurant (la rose des vents) est disponible à Guiscriff ou d'autres à Scaer.

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS A EXPEDIER A :

Alain GARLATTI – 150 allée du Petit Kervao - 29200 BREST Tel : 06 86 17 46 70

e-mail : gestionsportive.bretagne@orange.fr

CHAMPIONNAT REGIONAL DE TIR TAR 200 M.

26 et 27 mai 2018

GUISCRIF

FEUILLE D'ENGAGEMENT DES EQUIPES

L'engagement des équipes est gratuit.

Aucun engagement d'équipe ne sera pris en compte après le début de la première série

NOM DU CLUB:

NUMERO CLUB:

DISCIPLINE :

CATEGORIE EQUIPE:

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CAT.
1				
2				
3				

DISCIPLINE:

CATEGORIE EQUIPE:

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CAT.
1				
2				
3				

DISCIPLINE:

CATEGORIE EQUIPE:

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CAT.
1				
2				
3				

DISCIPLINE:

CATEGORIE EQUIPE:

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	CAT.
1				
2				
3				

Feuille d'engagement des équipes à retourner à :

Alain Garlatti

Mobile: 06 86 17 46 70

@: gestionsportive.bretagne@orange.fr